

leurs concitoyens, si leur commerce nous procure des avantages considérables, s'ils versent de grosses sommes dans le trésor public, ils n'en sont pas moins des hommes d'affaires et l'exploitation forestière n'en est pas moins une industrie.

Le colon, lui, continue en quelque sorte l'œuvre du Créateur ; il est le pionnier de la civilisation ; il ouvre aux énergies nationales des champs nouveaux ; il est le conquérant pacifique des terres incultes ; il recule les bornes de la patrie ; bref, il est le citoyen, le patriote par excellence.

C'est pourquoi je n'hésite pas à dire que, si nous devons traiter nos marchands de bois honnêtement, nous devons au colon, non-seulement l'honnêteté, mais la générosité en plus.

Ce n'est pas que je prétende que nous devons être généreux envers le colon aux dépens du marchand de bois. Ce que la province a convenu avec celui-ci doit être respecté ; ce que la province lui a promis, elle doit le tenir ; ce qu'elle lui a livré, elle doit le lui conserver ; Mais, d'un autre côté, lorsque, pour faire son œuvre de patriote, le colon a besoin de l'aide gouvernementale et qu'il la réclame, nous ne devons pas la lui marchander. Or, c'est dans cet esprit, M. l'Orateur, c'est dans ces sentiments que nous avons préparé la loi qui est maintenant soumise à cette Chambre.

VOLTE-FACE ET CONTRADICTIONS

Il est permis de changer d'opinion ; il est aussi permis de changer de parti ; et, quant à moi, je ne reprocherai jamais à qui que ce soit de passer d'un parti dans un autre, lorsqu'il le fera pour des motifs honnêtes. Il est même permis de changer de devise, comme l'a fait l'autre soir l'honorable chef de l'opposition. Je me rappelle, en effet, qu'en 1896, l'honorable député de Nicolet, lorsqu'il fut appelé à l'honneur de présider au gouvernement de cette province, prit une devise, virile et douce à la fois : " LABORE ET AMORE." C'est " par le travail et par l'amour " qu'il voulait gouverner ; c'est " par le travail et l'amour " qu'il en appelait à la confiance populaire. Comment